

Rapport de soutenance
Doctorat d'Université en Mathématiques

Etudiant : **Jean-Philippe PREAUX**

Sujet : La solution du problème ^{de conjugaison} ~~du mot~~ dans les groupes des variétés de dimension 3 satisfaisant la conjecture de Thurston

L'Exposé du candidat était remarquablement structuré et a révélé une grande maîtrise. Jean-Philippe Préaux a d'abord esquissé l'histoire des problèmes de décision en théorie combinatoire des groupes, de leur importance en topologie de dimension 2 et 3, et du rôle de la conjecture de géométrisation de Thurston.

L'essentiel de la conférence était consacré à une esquisse de preuve du résultat principal, sur le problème de conjugaison dans le groupe fondamental d'une variété de dimension 3.

Le Jury a apprécié la clarté de la double description, à la fois combinatoire et géométrique. Jean-Philippe Préaux a su mettre en évidence les articulations de son travail, notamment en choisissant des exemples éclairants qui faisaient bien ressortir les points clé et la structure de l'argument.

Le candidat a profondément assimilé un large spectre de mathématiques difficiles, et son résultat principal est une contribution importante au sujet. Il a par ailleurs démontré de brillantes qualités pédagogiques.

Le Jury est convaincu qu'il sera un excellent enseignant chercheur en Mathématiques. Pour toutes ces raisons, le jury décerne à Jean-Philippe Préaux le grade de docteur avec la mention très honorable.

Décision du Jury : **DIPLOME accordé**

Mention accordée : **Très honorable**

Marseille, le 18/12/2001

Noms des membres du jury

Monsieur LEVITT Gilbert

Monsieur SHORT Hamish

Monsieur BRIDSON Martin

Monsieur LUSTIG Martin

Monsieur LOS Jérôme

Monsieur DE LA HARPE Pierre

L'Ecole Doctorale de Mathématiques et Informatique des Universités de Marseille demande aux Jurys de ne pas décerner la mention Très Honorable avec Félicitations.